

Le petit journal des associations et institutions sociales, caritatives et humanitaires de la région dunkerquoise

## QUELLES PERSPECTIVES POUR LE CARREFOUR DES SOLIDARITES ?



### TABLE DES MATIERES

<p>Extrait des rapports moral 2014 et d'orientation 2015 L'activité au Carrefour des Solidarités en 2014 Débats de l'assemblée générale</p> <p><b>P. 2-3-4</b></p>	<p>Bienvenue à nos nouveaux administrateurs L'illettrisme un phénomène invisible mais pas marginal Bénévoles : Les hussards de la citoyenneté</p> <p><b>P. 5-6-7-8</b></p>	<p>Voyage en terre inconnue Fraternité, comment cultiver cette valeur au quotidien ? Question/Réponse Idées du mois Agenda Pensée du mois</p> <p><b>P. 9-10-11-12</b></p>
--	--	---

# EXTRAIT DES RAPPORTS MORAL 2014 ET D'ORIENTATION 2015

*Pour rédiger ce rapport, je me suis plongé dans le compte-rendu de l'assemblée générale 2004, présidée alors par Mme Thérèse Caulier, notre présidente d'honneur. Une telle plongée dans le passé rend évidemment modeste. Les trois principales orientations étaient alors :*

- **La parole des pauvres** dont on affirmait alors que leur principale préoccupation concernait les secours que nous leur apportions et non de prendre la parole.
- **Et si les associations s'arrêtaient**, submergées par la montée incessante de la pauvreté ? Cette angoisse profonde amenait à interpeler les responsables publics sur le soutien qu'ils devraient apporter au monde associatif.
- **Le développement des collectifs**. On parlait alors du collectif arrêt des coupures d'eau, collectif aide alimentaire, collectif migrants, collectif ou encore des groupes de travail concernant la santé des publics en difficulté, ou l'accueil des personnes vivant dans la rue.

Ce petit bain de mémoire n'a rien d'un retour nostalgique vers le passé. Il attire notre attention sur la permanence d'un certain nombre de difficultés et, parfois, sur les chemins parcourus. Il esquisse une sorte d'évaluation de notre action qu'il serait souhaitable d'entreprendre avec sérieux. Ce sera aussi l'un des aspects des Assises de la solidarité locale que nous entreprenons actuellement et qui trouvera son temps fort juste après l'été.

Pour l'heure, disons que l'année écoulée a été marquée par plusieurs faits marquant :

1. **Les élections municipales et la mise en place des nouvelles équipes**
2. **Du côté des associations, cela a été le temps des incertitudes et parfois de l'angoisse.**
3. **Les citoyens pauvres développent leurs paroles.**
4. **Des rencontres sur d'autres territoires. La vie associative en question.**

Les Assises auront lieu les 25 et 26 septembre prochain. Et il s'agira de définir ici et non ailleurs de ce que nous pouvons améliorer localement. Nous vous avons fait parvenir une liste d'une dizaine de thèmes possibles. Beaucoup d'entre vous, nous ont indiqué dans quel thème, ils entendent s'investir de préférence. Réflexions faites après vous avoir écouté, quatre pistes principales se dégagent et seront aussi les axes du travail du Carrefour pendant l'année 2015 :

1. **Comment mieux travailler ensemble ?**
2. **Comment développer la citoyenneté des personnes vivant dans la précarité ?**
3. **Observer, analyser, évaluer !**
4. **Soutenir les associations pour sortir du brouillard dans lequel beaucoup se trouvent et redevenir force de propositions.**

*Jean-Marie*

# L'ACTIVITE DU CARREFOUR DES SOLIDARITES EN 2014

*Nous n'allons pas détailler toute l'activité du Carrefour des solidarités dans ce qui suit mais pointer les éléments qui ont évolué par rapport à l'année précédente.*

*Nous avons accueilli trois nouveaux membres associatifs au sein de notre réseau : France-Djibouti, l'ADRA et Créative.*

*La participation des membres et des partenaires aux activités du Carrefour des Solidarités a considérablement augmenté entre 2013 et 2014 (+43%) pour un total de 1695h/personnes.*

*La mission d'accueil et d'orientation des personnes a augmenté de 28% en nombre de personnes accueillies.*

*Le partenariat avec le Forum citoyen s'est concrétisé par une réflexion commune autour des problématiques vécues par les personnes.*

Ces réflexions ont été affichées lors de la Journée Mondiale du Refus de la Misère sous la forme d'un mur de parole et jouées par la compagnie « La belle Histoire ».

*La coordination de deux ensembles d'action récurrents ont fait l'objet d'un soutien de la part du Carrefour s'est poursuivie. Il s'agit des associations qui mettent en œuvre **une aide alimentaire régulière ou d'urgence** et, par ailleurs de l'intervention des **associations auprès des migrants, en particulier les migrants de passage, réunies au sein du collectif migrants.***

En outre, le Carrefour des Solidarités a été sensibilisé par des membres et des partenaires sur la question de **l'accueil des étudiants internationaux** sur le territoire, sur la difficulté, pour les associations, à mobiliser

de nouvelles ressources bénévoles et, sur l'accès aux soins des personnes en situation précaire.

*Des rencontres autour de l'échange d'expérience :* nous avons reçu le responsable de l'association Blanzly Pourre de Boulogne-sur-Mer, particulièrement intéressé par le travail que le Carrefour des Solidarités a mené sur la relation entre bénévoles et professionnels.

Le Carrefour des Solidarités a été sollicité par la DRJSCS pour intervenir et faire part de son expérience sur la coordination de l'aide alimentaire à l'échelle locale à Bully-les-Mines lors de la restitution de l'étude panorama des structures d'aide alimentaire en région Nord Pas-de-Calais.

Il a également été sollicité par le Conseil Régional pour faire part de son expérience en matière de Citoyenneté et de participation des personnes accompagnées lors d'une rencontre sur le Développement Social Durable des Territoires à Longuenesse.

Pour finir, le Carrefour des Solidarités, représenté par son Président, participe aux Etats Généraux de l'Emploi Local organisés par la Communauté Urbaine de Dunkerque afin de co-présider le groupe 13 qui s'articule autour des questions de survie des personnes éloignées de l'emploi.

*Le comité de rédaction*

# DEBATS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

*Lors de l'assemblée générale, nous avons exposé aux membres le rapport d'activités du Carrefour des Solidarités. A la fin, nous avons invité les participants à s'exprimer sur cette activité et à réfléchir aux questions suivantes :*

***Quelles coopérations intercommunales dans le champ du social ? Quel positionnement des associations dans le cadre de ces coopérations ?***

La Présidente de l'association Sénégal 59 attire dans un premier temps l'attention sur la question des étudiants internationaux. Il est très compliqué de répondre à ces problèmes dans la mesure où les étudiants français eux-mêmes sont confrontés aux mêmes difficultés comme celle du logement ou de la recherche de stage.

Problèmes accentués chez les étudiants français issus de l'immigration qui sont souvent victimes de discriminations. Même pour faire des stages ces étudiants sont obligés de quitter Dunkerque. Pour trouver un emploi, il en est de même.

Les résultats des dernières élections sont parlants. Le taux d'abstention est important mais les jeunes qui ne sont pas sur le territoire pour des raisons professionnelles ne vont pas revenir expressément pour voter. Ils sont désabusés et n'ont pas envie de s'investir sur un territoire qui n'est pas accueillant pour eux.

La Présidente d'IMANI a une vision plus nuancée. Il ne faut pas se voiler la face, il n'y a plus de travail à Dunkerque, cela ne fait qu'accentuer les problèmes de discrimination. Elle est Française, se sent Française mais elle doit encore montrer sa carte d'identité pour le prouver. Elle invite clairement les jeunes à chercher du travail ailleurs, c'est une question de survie. L'animateur du Secours Catholique dit avoir beaucoup de demandes d'étudiants étrangers qui ne peuvent avoir d'aide que de

la part des associations. Associations qui ne peuvent faire plus que ce qu'elles font.

La Présidente de France-Djibouti 59 insiste sur le fait que des accords entre universités sont passés mais qu'il n'y a pas de structures d'accueil suffisantes, il faut que les responsables locaux prennent aussi leurs responsabilités. Face à ces propos, le Président du Carrefour des Solidarités propose de réfléchir à une autre manière d'aborder le problème avec les associations impliquées. La tentative qu'avait faite le Carrefour en réunissant étudiants, associations d'étudiants et associations a avortée pour des questions de points de vue divergents.

Sur la question de la coordination territoriale sur le champ du social, chacun s'accorde sur le fait qu'elle est nécessaire pour un traitement plus équitable au niveau des aides pour les personnes concernées mais, pour le moment, les uns et les autres ne voient pas comment cela pourrait se faire.

Néanmoins, un des premiers éléments de réponse est celui de l'analyse des besoins sociaux que quelques communes ont fait ou vont faire. Initiative qui posera les fondements des orientations de politiques sociales sur le territoire. Les Assises de la Solidarité locale sont également un outil pour cette coordination.

***Le comité de rédaction***

# **BIENVENUE A NOS NOUVEAUX ADMINISTRATEURS**

Collège 1 Associations de plus de 10 salariés	Collège 2 Associations de 1 à 10 salariés	Collège 3 Associations sans salarié	Collège 4 Personnes qualifiées	Collège 5 CCAS
<p><b>A été élu :</b> O. Leconte suppléante K. Mycyszyn (AFEJI)</p> <p><b>Elus en 2014 :</b> P. Guilbart (AAES) V. Procko (Le PACT)</p>	<p><b>Aucune candidature</b></p> <p><b>Elus en 2014 :</b> P. Blot suppléant H. Dupin (Secours Catholique) M. Bösiger (Cong. Armée du Salut) F. Zriouel (ASFI)</p>	<p><b>A été élu :</b> S. Charlier (Croix Rouge)</p> <p><b>Elus en 2014</b> F. Ziane suppléant JM Messali (ATD Quart Monde) D. Vieillard (Saint Vincent de Paul)</p>	<p><b>Ont été élus :</b> JC Bernier M. Beuraert JM Gueuret</p> <p><b>Elu en 2014 :</b> P. Mulliez</p>	<p><b>Ont été élus :</b> D. Burghgrave (CCAS de Coudekerque Branche) L. Humilière (CCAS de Dunkerque)</p> <p><b>Elues en 2014 :</b> C. Hanon (SCAS de St Pol sur mer) H. Zerrif (CCAS de Leffrinckoucke)</p>

# L'ILLETTRISME UN PHENOMENE INVISIBLE MAIS PAS MARGINAL

## Scène au Carrefour des Solidarités

**Monsieur M. :** *Je vous appelle, parce que je suis SDF, on m'a dit que vous pouviez faire des bons alimentaires, je peux en bénéficier ?*

**Le CDS :** *Venez nous voir avec vos ressources et on va essayer de trouver des solutions*

**Monsieur M. :** *Mais je n'ai pas de ressources*

**Le CDS :** *Vous avez moins de 25 ans ?*

**Monsieur M. :** *Non en juillet je suis sorti de détention et ma famille ne me regarde plus ...*

**Le CDS :** *Mais cela fait 9 mois, vous n'avez pas fait votre demande de RSA ?*

**Monsieur M. :** *Ben non...*

**Le CDS :** *Pour quelle raison ?*

**Monsieur M. :** *J'ai eu plein de soucis, je galère pour trouver un logement*

**Le CDS :** *Mais monsieur il faut absolument faire cette démarche avant d'obtenir un logement*

**Monsieur M. :** *Oui mais...je galère avec les papiers*

**Le CDS :** *Personne ne peut vous aider pour cela dans votre entourage ?*

**Monsieur M. :** *Ben non, je sais pas...en fait...je sais pas trop écrire...*

Monsieur M. nous a confié presque spontanément son manque de maîtrise de l'écriture, ce qui est plutôt rare mais il le cache à son entourage. Cette situation l'empêche de faire valoir ses droits et le met dans une situation très compliquée, à la rue, il n'a personne pour l'aider. Il est ce qu'on appelle communément « un illettré ».

## ***Mais être illettré, que cela veut-il dire ?***

C'est ne pas disposer, après avoir été pourtant scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie

quotidienne : faire une liste de courses, lire une consigne de sécurité, rédiger un chèque, lire le carnet scolaire de son enfant, retirer de l'argent à un distributeur automatique, faire un calcul simple, lire un trajet de métro ou de bus,...**A ne pas confondre, comme beaucoup le font, avec l'analphabétisme (qui concerne les adultes qui n'ont jamais été scolarisés) ou le français langue étrangère (destiné aux personnes de langue étrangère qui arrivent en France).**

Selon l'enquête en 2011 de l'Agence National de Lutte contre l'Illettrisme,

Monsieur M. fait partie des **2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, qui sont en situation d'illettrisme.**

Beaucoup d'idées reçues font penser que l'illettrisme est dû à des facteurs environnementaux, au milieu social, au cadre familial, à la langue maternelle, etc.

Or, l'expérience des acteurs de terrain a permis de relever une multiplicité de causes qui souvent se combinent entre elles :

- ✓ Un passé scolaire douloureux, des situations de rupture, des difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire.
- ✓ Un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées, pratiquées, des problèmes de santé...

Plus de 50% des personnes touchées par l'illettrisme ont plus de 45 ans et les

hommes sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (60.5% pour les hommes contre 39.5% pour les femmes).

Notons que la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi. Parce qu'elles en ont honte, les personnes qui en souffrent ont développé de multiples astuces pour résoudre leurs problèmes de la vie et cela leur demande beaucoup d'énergie au quotidien.

Néanmoins, 20%, soit trois fois plus que la moyenne nationale, des allocataires du RSA sont touchés par l'illettrisme.

Pour finir, notre région affiche un des taux les plus élevés de personnes illettrées, soit 11%.

Reste la question du diagnostic ...comment savoir quelles sont les personnes qui en souffrent pour les aider.

**Sandra**

# BENEVOLES : LES HUSSARDS DE LA CITOYENNETE

*Pour être citoyen de plein exercice, il convient de savoir lire et de savoir écrire. Or, un certain nombre d'entre nous a perdu cette capacité et cette habitude pourtant apprise sur les bancs de l'école. Les premiers à pouvoir détecter cette, difficulté et à renouer les fils de la confiance, premier ingrédient de la lutte contre l'illettrisme, ce sont les bénévoles des associations.*

Chacun sait bien que, lorsqu'on ignore quelque chose qu'on imagine que tout le monde sait, on fait semblant de le savoir pour éviter la « honte ». C'est la même chose concernant notre capacité de faire tel ou tel travail. Demander à quelqu'un de scier une planche, même sans être assis dessus, s'il n'a jamais manié la scie, il déploiera de savantes stratégies pour trouver quelqu'un qui le fasse à sa place sans paraître lui-même l'ignorer. Demander à un administrateur ou une administratrice si il ou elle a compris quelque chose dans le discours du trésorier de son association, ce n'est que du bout des dents qu'il ou elle l'admettra.

Concernant le « savoir écrire » ou le « savoir lire », c'est exactement la même chose.

Terriblement difficile d'admettre devant les autres qu'on ne sait plus lire ou qu'on ne sait plus écrire, en particulier parce que dans notre pays toute personne est supposée être passée par l'école. Si cet apprentissage est obligatoire, c'est que c'est un savoir fondamental pour l'exercice de la citoyenneté : lire un tract, un bulletin de vote, écrire une lettre à son percepteur pour réclamer ou faire valoir son droit, etc.

Le premier obstacle à surmonter, quand on est illettré (et ni analphabète ni de culture différente) c'est la honte que cette situation engendre.

Les premiers qui peuvent vous aider à surmonter cet obstacle, à retrouver confiance en soi, c'est la personne qui vous vient en aide pour manger, vous soigner ou trouver un logement. Le premier qui est susceptible d'accueillir cette difficulté sans juger et donc sans vous faire honte, c'est le bénévole qui est là pour vous et uniquement pour vous, sans obligation de faire un rapport à son supérieur...

Il existe plein de dispositifs qui permettront à quelqu'un de renouer avec les savoirs qu'il avait acquis et qu'il a perdu faute de ne pas les avoir exercés quotidiennement. Mais, il n'en existe aucun qui permette de faire revenir les premiers pas de la confiance, sauf vous, nous, bénévoles associatifs : hussards de la solidarité.

*Jean -Marie*



# VOYAGE EN TERRE INCONNUE

*Nous avons choisi ce mois-ci de mettre en avant l'initiative de plusieurs de nos membres et d'autres structures qui travaillent ensemble sur la citoyenneté et la mobilité des habitants. Nous nous sommes donc rendus à une réunion d'information au CCAS de Loon-Plage pour en apprendre un peu plus.*

En effet, les CCAS de Loon-Plage, Bourbourg, Grand-Fort-Philippe, Fort-Mardyck et la Maison de l'Initiative de Grande-Synthe ont développé un partenariat pour monter le projet « Voyage en terre inconnue » et y ont associé les assistantes sociales du Conseil Général de l'UTPAS de Gravelines dans la cadre du suivi des personnes allocataires des minima sociaux.

Le projet est parti du constat qu'il y a une méconnaissance du territoire communautaire et de sa richesse de la part des habitants et parfois même une méconnaissance de leur propre ville. Ces derniers ne « voyagent » pas beaucoup sur leur territoire.

C'est pourquoi, les cinq villes vont organiser des ateliers de travail où les participants vont réfléchir à la manière de faire découvrir les richesses de leur ville aux habitants des autres villes et vont se rendre dans chaque ville pour partager un repas avec les autres participants.

Puis en partant d'une thématique qui reprend les liens entre la France et l'Angleterre comme, par exemple, le Shuttle, les participants vont « voyager » dans un premier temps en faisant des recherches sur cette thématique, dans un deuxième temps en apprenant quelques bases d'anglais et pour finir en se rendant en famille à Londres.

Ce projet a provoqué de l'enthousiasme parmi les personnes invitées. L'une d'elles qui a vécu en Ecosse propose d'ors et déjà d'aider à l'apprentissage de l'Anglais, une autre déclare qu'en y mettant du sien « on va y arriver », une autre nous dit en aparté que ce sera le moyen pour elle d'offrir un voyage à Londres à ses enfants, une autre exprime sa peur de se lancer dans l'inconnu mais est rapidement réconfortée par les autres.

Outre la perspective de ce voyage, elles expriment aussi l'envie d'inviter les autres à découvrir leur ville qui a décidément bien changée depuis qu'elles y vivent, l'une d'elles nous dit que « Loon-Plage n'est plus un village mais une ville maintenant ».

Pour finir, ce projet, dont les objectifs sont de resserrer les liens familiaux, de développer les liens sociaux des habitants de différents territoires et d'initier aux rudiments d'anglais va beaucoup plus loin en développant le sentiment d'appartenance à leur ville, à la Communauté Urbaine de Dunkerque mais aussi à l'Union Européenne.

**Sandra**

# FRATERNITE, COMMENT CULTIVER CETTE VALEUR AU QUOTIDIEN ?

*Le 13 mars était organisée, à l'université de Dunkerque, à l'initiative du groupe « Expression » une soirée-débat sur le thème : « Fraternité, comment cultiver cette valeur au quotidien ? »*

Je n'ai pas la prétention de à faire ici un compte rendu complet de cette rencontre fort riche, animée notamment par une personne d'ATD exprimant un besoin d'être « acteur », une étudiante chinoise témoignant de l'accueil des étudiants chinois à Dunkerque et une responsable d'une association accueillant des comoriens, de façon complémentaire, de nombreux témoignages on illustré la diversité des actions de fraternité, ici et dans le monde

Je me limite à pointer ici quelques éléments qui me paraissent caractériser la fraternité, en terminant par une conclusion plus personnelle qui tente d'explicitier sa relation avec la solidarité.

- La fraternité est une valeur ancienne, devenue « **exigence républicaine** » après la révolution de 1789, toutefois elle ne fait pas l'objet de sanction si on ne la pratique pas.
- La fraternité c'est d'abord un regard sur l'autre marqué par le respect, le souci de sa dignité.
- La « fraternité » renvoie à la famille : l'acceptation du frère qu'on n'a pas choisi, mais avec lequel on a des choses à vivre, plus largement, une relation entre des personnes qui partagent la même destinée.
- C'est une initiative personnelle qui pousse à aller à la rencontre de l'autre, pour l'accueillir dans sa spécificité et ses potentialités, comprendre ses attentes, avec le désir d'imaginer, de construire avec lui, des

solutions d'intérêt général, répondant à des besoins identifiés ; des solutions appelées à faire grandir la solidarité.

- La fraternité, une démarche individuelle qui participe au « vivre ensemble », donne à chacun un « pouvoir d'agir ».
- La fraternité n'est pas d'abord un problème de moyens – il ne faut pas les négliger- c'est d'abord un problème de responsabilité, individuelle et collective.
- La fraternité, une démarche individuelle, fragile, qui se construit lentement, qu'il faut promouvoir, accompagner soutenir (enseignement, pouvoirs publics,...),

En guise de conclusion personnelle, et faisant référence au point de vue du sociologue qui dit que l'homme a deux besoins fondamentaux :

- Un besoin de sécurité : Pouvoir compter « sur » quelqu'un
- Un besoin de reconnaissance : Pouvoir compter « pour » quelqu'un.

Il me semble que la solidarité, répond plutôt au premier besoin en apportant une réponse, concrète, organisée, structurée, codifiée.

La fraternité, répond plutôt au second, elle relève de l'initiative individuelle de la relation. C'est ainsi que la « Déclaration universelle des droits de l'homme » de 1948, associe l' « exigence » de fraternité au fait que l'homme est doté de raison et de conscience.

L'une et l'autre sont nécessaires, différentes et complémentaires pour élaborer les solutions du « vivre ensemble »

*Pierre*

# QUESTION/REPONSE

***A partir de ce mois-ci, nous réintégrons la rubrique question/réponse rédigée par Stéphanie qui apporte des réponses claires et pratiques aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation difficile.***

Nous avons été confrontées à plusieurs reprises, lors d'accueils de personnes, à des cas d'urgence dus aux problèmes d'accès au soin, notamment pour les personnes qui dépassent légèrement le plafond pour bénéficier de la CMU.

***Alors comment avoir accès à une complémentaire santé si vos revenus sont trop élevés pour bénéficier de la CMU mais trop faibles pour contracter mutuelle ?***

L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) concerne toutes les personnes dont les ressources sont faibles mais légèrement supérieures au plafond fixé pour l'attribution de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire. L'ACS ouvre droit à une déduction sur votre cotisation auprès de votre mutuelle.

Pour bénéficier de cette aide il ne faut pas dépasser un certain plafond, Les ressources prises en compte sont celles des 12 derniers mois :

Nombre de personnes au foyer	Plafond annuel des ressources
1 personne	11670€
2 personnes	17505€
3 personnes	21006€
4 personnes	24507€
Par personne supplémentaire	4668€

Le montant de l'aide varie selon l'âge :

Age de la personne bénéficiaire	Montant de l'aide accordée
Moins de 16 ans	100 €
De 16 à 49 ans	200 €
De 50 à 59 ans	350 €
Plus de 60 ans	550€

Si le dossier est accepté la caisse primaire d'assurance maladie vous adresse une attestation-chèque à remettre à la mutuelle de votre choix pour réduire le montant de votre cotisation annuelle.

Chaque membre de votre foyer âgé de plus de 16 ans bénéficiaire de l'aide reçoit une attestation-chèque à son nom.

***Le dossier de demande d'aide complémentaire santé est à retirer dans votre CPAM ou à télécharger sur internet.***

## IDEES DU MOIS

***Les clefs retrouvées*** de Benjamin Stora paru en mars 2015 chez Stock

Lorsque la mère de Benjamin Stora est décédée en 2000, il a découvert, au fond du tiroir de sa table de nuit, les clés de leur appartement de Constantine, quitté en 1962. Ces clés retrouvées ouvrent aussi les portes de la mémoire...

### **Pour les plus jeunes :**

***Alphabet*** de Sonia Delaunay paru en octobre 2014 aux éditions Palette

Un livre coloré bien dans l'univers de Sonia Delaunay. Un plaisir pour les yeux et pour les oreilles, en effet, il faut lire les textes accompagnants les illustrations à voix haute. Mais est-ce vraiment seulement pour les enfants ? Ou pour tous ceux qui ont gardé cette part d'enfant, précieusement.

## AGENDA

### **RDV au Carrefour**

**Le 2 avril : Commission Epicerie Sociale et Solidaire au Carrefour des Solidarités à 12h30**

**Le 13 avril : Atelier de Travail Social au Carrefour des Solidarités à 9h30**

**Le 13 avril : Collectif migrants au Carrefour des Solidarités à 17h**

**Le 14 avril : Conseil d'Administration du Carrefour des Solidarités 18h au Carrefour des Solidarités**

**Le 28 avril : Commission Epicerie Sociale et Solidaire au Carrefour des Solidarités à 9h30**

## LA PENSEE DU MOIS

***« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »***

**Henry Ford**

Le Carrefour des solidarités, c'est 29 associations et 9 C.C.A.S.

**Plus de 850 bénévoles, plus de 1000 professionnels et plusieurs milliers de citoyens pauvres.**

### **Comité de rédaction**

Thérèse Caulier, Jean-Marie Gueuret, Jean-Claude Bernier, Pierre Mulliez, Vincent Procko, Martine Beuraert,  
Pierre Morel, Sandra Bulteel, Stéphanie Tant

15 rue de l'Ecluse de Bergues, 59140 Dunkerque – tél : 03 28 63 70 40 – fax : 03 28 63 70 60

@ : [carrefourdesolidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefourdesolidarites@wanadoo.fr)

Site : [www.carrefourdesolidarites.org](http://www.carrefourdesolidarites.org)